Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 221

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d"information"))

TP: Titre professionnel Infographiste en multimédia

Nouvel intitulé : <u>Designer web</u>

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'Emploi (DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DGEFP))

Modalités d'élaboration de références : CPC Gestion et traitement de l'information

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'unité territoriale de la DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

322t Réalisation du service : élaboration de maquettes, mise en page

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'infographiste en multimédia participe aux étapes de production d'éléments multimédia, publiés en réseau ou édités sur un support numérique, pour créer des outils de communication sur écran.

A partir d'un cahier des charges ou d'instructions de son hiérarchique, il (elle) participe à la conception de projets multimédias pour la réalisation ou l'adaptation d'une charte graphique en tenant compte des critères d'ergonomies, de l'interactivité des utilisateurs, des normes et des contraintes techniques liées aux supports de diffusion. Il (elle) prépare des médias (textes, images, animations, sons, vidéos, etc.) avec des logiciels professionnels et en fonction de la finalité du produit attendu.

Pour la réalisation de sites web dynamiques, il (elle) échange avec d'autres professionnels (webmestre, directeur artistique, développeur informatique, marketing, commerciaux, etc.), il (elle) effectue la mise en page écran en intégrant et optimisant les différents médias et par des langages de description ou de programmation pour le référencement naturel.

Il (elle) utilise également pour réaliser ces sites, ou configurer des gestionnaires de contenus, des langages de programmation ou de description (JavaScript, PHP, XML, HTML). Dans le cas de commandes clients, nécessitant des médias animés en deux dimensions et/ ou interactifs, il (elle) conçoit des animations composées de textes, d'images, de sons et de vidéos et les réalise avec des logiciels professionnels. Il (elle) élabore l'interactivité et la met en œuvre en utilisant un langage de script spécifique. Il (elle) s'assure de la conformité des réalisations pour la diffusion. Il (elle) assure une veille technique et technologique continue dans son secteur professionnel et s'approprie les évolutions majeures pour la réalisation des supports numériques multimédias.

Cet emploi s'exerce dans une agence web spécialisée, une agence de publicité, un studio de création graphique indépendant ou dans un service de communication d'une structure publique ou privée. Il peut également s'exercer avec le statut de travailleur indépendant. Les horaires sont généralement fixes, mais peuvent être soutenus par le volume d'activité (bouclage de projet, etc.). Il (elle) travaille en position assise et face à des écrans de façon continue. Il (elle) est autonome dans les phases techniques et créatives de son activité, il (elle) échange avec d'autres professionnels pour l'élaboration et la finalisation des produits multimédias, il (elle) rend compte des différentes phases de ces réalisations à son hiérarchique. Il (elle) peut être en relation avec le client

1. Réaliser des infographies pour des supports numériques

Préparer la production et les médias (texte, images fixes ou animées...).

Réaliser des graphismes et illustrations fixes élaborés.

Réaliser des photomontages complexes.

Concevoir et mettre en page des documents imprimés simples.

Assurer une veille technique et technologique.

2. Réaliser des sites web destinés à la chaîne d'édition multimédia en ligne

Concevoir la mise en page de sites web en tenant compte des critères ergonomiques, du référencement et de l'accessibilité. Réaliser un site web dynamique.

Configurer et/ ou adapter des systèmes de gestion de contenus.

3. Elaborer des séquences d'animations interactives

Concevoir une animation pour le web ou pour l'affichage dynamique. Réaliser une animation en deux dimensions (2D).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cet emploi s'exerce dans une agence web spécialisée, une agence de publicité, un studio de création graphique indépendant ou dans un service de communication d'une structure publique ou privée. Il peut également s'exercer avec le statut de travailleur indépendant.

Webdesigner - Webmaster - Designer graphique - Infographiste intégrateur

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>E1104</u> : Conception de contenus multimédias <u>E1205</u> : Réalisation de contenus multimédias

E1306: Prépresse

Réglementation d'activités :

Néant.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le titre professionnel est composé de trois certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
la fiche n° 221 - Réaliser des	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
infographies pour des supports numériques	Réaliser des graphismes et illustrations fixes élaborés. Réaliser des photomontages complexes.
	Concevoir et mettre en page des documents imprimés simples. Assurer une veille technique et technologique.
la fiche n° 221 - Réaliser des sites web destinés à la	Concevoir la mise en page de sites web en tenant compte des critères ergonomiques, du référencement et de l'accessibilité. Réaliser un site web dynamique. Configurer et/ ou adapter des systèmes de gestion de contenus.
	Concevoir une animation pour le web ou pour l'affichage dynamique. Réaliser une animation en deux dimensions (2D). Réaliser des séquences d'animation vectorielles interactives en deux dimensions (2D).

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).
Après un parcours de formation continue	X		Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

En contrat de professionnalisation	X		Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Χ
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22/07/2003 paru au JO du 06/08/2003 - Arrêté du 28/06/2006 paru au JO du 13/07/2006 - Arrêté du 12/05/2011 paru au JO du 10/06/2011 - Arrêté du 10/05/2016 modifiant l'arrêté du 22/07/2003 relatif au titre professionnel d'infographiste en multimédia - Arrêté du 10/06/2016 relatif au titre professionnel de designer web paru au JO du 18/06/2016

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 9 mars 2006 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi ; Arrêté du 8 décembre 2008 modifié relatif au règlement général des sessions de validation conduisant au titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Autres sources d'information :

www.travail-emploi.gouv.fr

Lieu(x) de certification :

Centres agréés par le Ministère chargé de l'emploi

$\label{leq:leading} \textbf{Lieu}(\textbf{x}) \ \text{de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur}:$

Historique de la certification :

Arrêté du 22/04/2016 modifiant l'arrêté du 22/07/2003 relatif au titre professionnel d'infographiste en multimédia paru au JO du 10/05/2016 - Arrêté du 10/06/2016 relatif au titre professionnel de designer web paru au JO du 18/06/2016

Certification suivante : Designer web